

Service de la navigation de la Seine

Subdivision de Compiègne

Manifestation nautique

RIVIERE D'OISE CANALISEE-BIEF DE VENETTE-COMMUNE DE COMPIEGNE-COURSE DE BAIGNOIRES LE 28 JUIN 2009

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2009/01578

La mise en place d'un alternat

■ **le dimanche 28 juin 2009 de 08:00 à 18:00 [tous les usagers]**

- Oise canalisée entre les PK 96.300 (Ile des Rats) et PK 98.000 (Port de plaisance) - (Rive gauche)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Compiègne, 79 barrage de Venette, 60280, VENETTE.
Tél : 03 44 83 85 00. Fax : 03 44 83 85 01.

Une navigation prudente à vitesse réduite

■ **le dimanche 28 juin 2009 de 08:00 à 18:00 [tous les usagers]**

- Oise canalisée entre les PK 98.000 (Port de Plaisance) et PK 96.300 (Ile aux Rats) - (Rive gauche)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Compiègne, 79 barrage de Venette, 60280, VENETTE.
Tél : 03 44 83 85 00. Fax : 03 44 83 85 01.

Une interdiction de stationner (bateaux de commerce (deux rives))

■ **le dimanche 28 juin 2009 de 08:00 à 18:00 [tous les usagers]**

- Oise canalisée entre les PK 98.000 (port de plaisance) et PK 97.300 (aval du pont de Compiègne)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision de Compiègne, 79 barrage de Venette, 60280, VENETTE.
Tél : 03 44 83 85 00. Fax : 03 44 83 85 01.

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les Bateliers et Usagers de la voie d'eau sont informés qu'à l'occasion d'une manifestation sportive dite "course de baignoires" un couloir de 15 mètres de large sera neutralisé en rive gauche de la rivière d'Oise canalisée du PK 96.300 au PK 98.000 de 8 heures à 18 heures le 28 juin 2009.

La navigation ne sera pas interrompue mais un alternat sera mis en place sur la zone de 8 h à 18 h : deux bateaux accompagnateurs de l'organisateur et un agent du service de la navigation (posté sur le pont au PK 96.946) seront équipés de radio VHF (canal 10).

Compte-tenu de la mise en place de cet alternat, il est demandé aux usagers de se signaler par contact VHF - canal 10 et de naviguer avec la plus extrême prudence à l'approche du secteur.

Les usagers de la voie d'eau sont invités à naviguer avec prudence et à se conformer aux instructions qui pourraient leur être données par les agents de la navigation.



FR/2009/01578

Chef de Subdivision

Signé

Eric SCHMITT

Date limite d'affichage :
lundi 29 juin 2009